



L'Evêque

CIRCULAIRE N° 01/06/26 A

Chers Amis,

Le Seigneur nous donne de célébrer encore cette année une ordination sacerdotale : celle de l'abbé Aurel SOKOUDA. C'est une occasion pour nous de réfléchir sur le vrai sens du sacerdoce afin de mieux soutenir nos prêtres et de réaffirmer la nécessité de prier pour eux et pour les vocations dans le diocèse.

Comme nous le savons, déjà par le baptême le chrétien est configuré au Christ, Prêtre par excellence, qui continue d'offrir sa vie pour le salut du genre humain à travers les sacrifices des baptisés (cf. Rm 12, 1). C'est pourquoi tout baptisé est à la fois prêtre, prophète et roi. Pour permettre aux croyants de vivre pleinement leur sacerdoce, le Christ a institué, le jeudi-saint, le sacerdoce ministériel qui a pour rôle de soutenir et de faire grandir la vie chrétienne des fidèles : c'est ce sacerdoce qu'assument les prêtres. Leur mission est essentiellement de perpétuer l'unique sacrifice du Christ au Golgotha, afin que les hommes et les femmes ne manquent jamais des grâces divines nécessaires pour jouir pleinement de la vie éternelle. La condition pour avoir part à la vie éternelle, c'est de communier au Corps et au Sang du Christ : « *Si vous ne mangez pas ma chair et si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas en vous la vie éternelle* » (Jn 6, 53). Et à saint Paul d'inviter chacun à la prudence en examinant sa conscience : « *Celui qui mange et boit sans discerner le corps, mange et boit sa propre condamnation* » (1 Co 11, 29). Seul le prêtre, grâce à l'invocation de l'Esprit Saint, peut valablement transformer le pain naturel et le vin en Corps et en Sang du Christ, lui qui a dit : « *Faites cela en mémoire de moi* » (Lc 22, 19). Il ne s'agit point d'un souvenir, mais d'une transsubstantiation, ce qui signifie que, sous les apparences du pain et du vin, c'est le Christ réellement vivant et réellement présent qui se donne sur l'autel et qui demande de perpétuer ce sacrifice jusqu'à ce qu'il revienne (cf. 1 Co 11, 26). Il ne pouvait en être autrement sinon comment les générations à venir auront-elles part au Corps et au Sang du Christ ?

Au cours de l'ordination sacerdotale, l'évêque oint les mains du prêtre pour qu'il soit en mesure de célébrer l'Eucharistie, pain de vie, en faveur de la communauté chrétienne. Ces mains sont désormais le canal de grâce et de guérison ; par elles, se transmettent l'Esprit Saint et les dons spirituels. Par cette consécration des mains, symbole de la pureté et de l'intégrité attendues des ministres sacrés de l'Eglise, le prêtre reçoit l'autorité de toucher au Corps et au Sang du Christ, et d'administrer les sacrements de l'Eglise pour le salut des fidèles. Il n'est pas prêtre pour lui-même, mais pour les autres, nous apprend le saint Curé d'Ars. Il ne saurait, en effet, se donner aucun sacrement ; ce n'est qu'au Concile Vatican II, qu'on lui a permis de se nourrir de la communion, lorsqu'il est empêché de célébrer l'Eucharistie. Pour reprendre une pensée de saint Augustin, il est prêtre pour les âmes dont il a la responsabilité ; mais avec elles, il est aussi un fidèle. Il est l'unique responsable de l'Eucharistie, et donc du tabernacle.

Le prêtre détient les pouvoirs du Christ, en tant qu'il est étroitement uni au Christ-Prêtre. Il doit pouvoir dire : « *Si je vis, ce n'est plus moi ; c'est le Christ qui vit en moi* » (Ga 2, 20) ; d'où la nécessité pour lui d'être saint. C'est en sa qualité d'Alter Christus -i.e. un autre Christ-, qu'il est chargé non seulement de la guérison des âmes (cf. Lc 17, 14), mais aussi de confirmer cette guérison à travers le sacrement de la Réconciliation (cf. Jn 20, 22). Par l'onction des mains, il peut bénir et imposer les mains à ceux qui sont dans le besoin. Contrairement au diacre qui porte une étole en diagonale en tant que serviteur-assistant, l'étole du prêtre est symbole du joug du Christ parce qu'il fait UN avec le Christ. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le célibat du prêtre et son devoir d'être attentif aux croyants et de prier pour eux notamment à travers la fidélité à la prière du bréviaire. Aussi, comme le Christ, Bon Pasteur, c'est son devoir de vivre au milieu de son peuple, jusqu'à 'porter l'odeur des brebis' selon l'expression du Pape François, car il n'est point un fonctionnaire ; il s'engage pleinement au service de l'Eglise.

QUELQUES INFORMATIONS

- Nous rendons grâce à Dieu pour tout ce que l'Esprit a inspiré à notre prédicateur de retraite, le Père Dieudonné N'TCHA, Curé de Kérou, à qui nous exprimons encore notre gratitude. Merci au Foyer de Charité d'Alédjo qui nous a offert un beau cadre pour la prière et la réflexion ; merci aussi à tous les bienfaiteurs du diocèse qui ont permis une bonne tenue de la retraite ainsi qu'à tous ceux qui ont mis à disposition leurs véhicules à contribution pour le déplacement. Nous adressons nos remerciements à tous les organisateurs de la retraite.
- Nous vous rappelons la session de fin d'année qui aura lieu à Kandi-Fô du 17 au 19 juin 2026 ; la messe de clôture de l'année pastorale aura lieu à la Paroisse Saint Joseph de Gansosso le 20 juin à 09H. Le programme de la session sera publié dans le forum du diocèse.
- Nous rendons grâce à Dieu qui nous donne de célébrer l'ordination sacerdotale de l'abbé Aurel SOKOUDA à Banikoara le 27 juin à partir de 09 H. Portons-le dans la prière, et merci d'avance de nous joindre aux paroissiens de Banikoara quant à l'organisation matérielle de cette belle cérémonie.
- Nous disons notre sincère gratitude au frère Toussaint ASSOGBAHOU, sdb, pour le court séjour, combien reconfortant et significatif. Que le Seigneur bénisse son nouveau lieu d'apostolat.
- Nous saluons avec gratitude la visite du Provincial des Don Orione les 15 et 16 mai dans notre diocèse
- Comment ne pas chanter les merveilles du Seigneur pour le rétablissement de notre frère Guillaume AFOUDJI et de l'abbé Eric KARBOU, en fin de stage canonique avec l'abbé Christian KABO. Merci à tous ceux qui ont manifesté leur proximité durant ces moments difficiles de santé.
- Les Sœurs Clotilde AWADIDA et Monique HOUYO, ocpssp, nous font part de leurs noces d'argent de vie religieuse qui auront lieu le 08 septembre 2026 à Calavi. La Sœur Clémentine JOHNSON, de la première communauté des Filles de Padre Pio se prépare aussi pour ses noces d'argent. Merci de leur manifester notre proximité.
- Nous exprimons notre gratitude à l'Association Saint Camille de M. Grégoire AHONGBOGNON qui a choisi en fin de compte de s'installer dans notre diocèse afin de mieux s'occuper de nos malades mentaux.
- Nous exprimons nos sincères condoléances au Père Pamphile FANOU pour le décès de sa grande sœur Marcelline le 04 mai 2026 à Cotonou, et inhumée le 28 mai 2026 ; notre compassion à Sœur Diane TOSSOU, pour le décès de son Papa Lucas ; ainsi qu'à la Sœur Claire ALATAKO MIDINA, pfv, qui a perdu son frère aîné Pascal le 17 mai 2026 et inhumé le 23 mai 2026. Nous exprimons notre proximité priante à la famille de M. Emmanuel ILOU, professeur de langue à Kandi, pour le décès de la maman ILOU de Alfakoara, le 02 mai 2026. Notre compassion à l'institut des Sœurs de Saint Augustin pour le décès de Mère Catherine KOUAGOU, ce 13 mai 2026 et inhumée le 02 juin 2026. Nos sincères condoléances aux Sœurs de l'Assomption pour le rappel à Dieu ce 25 mai 2026, de Sœur Gisèle Kaï KOUASSI qui avait servi à Gogounou, et qui sera inhumée le 03 juin 2026 à Abomey.
- Le camp des séminaristes se tiendra du 03 au 11 juillet 2026 à Gansosso. Veillons soutenir et encourager les vocations dans notre diocèse. N'oublions pas que la quête de l'Ascension est pour soutenir les séminaires.

Le Saint Curé d'Ars disait : « *Le prêtre poursuit l'œuvre de la rédemption... Si nous comprenions vraiment le prêtre sur terre, nous mourrions non pas de peur, mais d'amour... Le sacerdoce est l'amour du cœur de Jésus* ». Car il est essentiellement le signe du Christ, Chef de l'Eglise. C'est pourquoi il est un devoir impérieux de tout fidèle d'être non seulement proche du prêtre, mais encore de le soutenir. Il est en effet regrettable qu'un prêtre soit réduit à lui-même ou à sa famille, lorsqu'il n'est plus dans le ministère direct pour raisons de santé ou autres. La chasuble que l'on fait endosser au prêtre à l'ordination est le symbole de la charité dont il doit faire montre ; lorsqu'il la revêt lors de la messe, il se souvient de son rôle sacré au sein du peuple. Et c'est heureux que les fidèles lui offrent tout au moins la première chasuble afin de lui rappeler son engagement conscient et libre à servir avec amour et dévotion le peuple qui lui est confié, tout en étant un témoin crédible et lisible de la foi chrétienne. La chasuble est, en dernier ressort, le vêtement sans couture du Christ à la passion. Chaque fois qu'il la porte, il renforce son lien avec la messe et le sacrifice du Christ. Nous devons donc le soutenir et lui offrir le nécessaire pour qu'il se rappelle aussi que la messe n'est pas un événement ordinaire, mais un événement sacré. Prions pour nos prêtres afin qu'ils puissent mieux nous servir en tant que signes de l'unique Médiateur, Jésus Christ. Bonne fête du Très Saint Sacrement !

✠ C. FELIHO, cfd

Évêque de Kandi

Tél. : (+229) 95 18 08 28 Cell: (+229) 95 52 88 91 - E-mail : evechedekandi@gmail.com - BP : 65 Kandi - République du Bénin

